



Association Sportive Automobile DOME FOREZ

42^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE-BOUCHON

Coupe de France des Rallyes
MERCREDI 12 et JEUDI 13 MAI 2010

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français

PROGRAMME - HORAIRE

- ◆ Parution du règlement Mardi 13 Avril 2010
- ◆ Ouverture des engagements Mardi 13 Avril 2010
- ◆ Clôture des engagements Lundi 3 Mai 2010 à 24H00
- ◆ Parution du road-book Mercredi 5 Mai 2010
- ◆ Dates et heures des reconnaissances 9 et 12 Mai de 08H00 à 20H00
- ◆ Vérifications documents et voitures Salle des Fêtes St Rémy Mercredi 12 Mai de 18H00 à 21H30
Jeudi 13 Mai de 06H30 à 07H45
- ◆ Heure de mise en place du parc de départ (Parc gardé la nuit) Mercredi 12 Mai à 18H15
- ◆ 1^{ère} réunion Collège Commissaires Sportifs Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 08H00
- ◆ Publication équipages admis au départ Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 08H30
- ◆ Départ 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 09H20
- ◆ Arrivée 1^{ère} voiture Parc plan d'eau St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 16H03
- ◆ Vérifications finales Station Total St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 17H00
- ◆ Publication des résultats du Rallye Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 13 Mai 2010, 30 mn après
l'arrivée de la dernière voiture
- ◆ Remise des Prix Salle des Fêtes St Rémy Jeudi 13 Mai 2010 à 20H00

ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile DOME FOREZ organise, le Jeudi 13 Mai 2010, avec le concours des Associations Sportives du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne et sous le patronage de la Municipalité de ST REMY SUR DUROLLE, le :

42^{ème} RALLYE REGIONAL DE LA COUTELLERIE ET DU TIRE BOUCHON

en qualité d'organisateur administratif et d'organisateur technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A., n° R116 en date du 03/03/2010. Visa du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne n° 12/R/R en date du 18/02/2010.

**Prendre liste des engagés, convocations aux vérifications et
carnet de reconnaissances sur :
www.asadomeforez.com**

Comité d'organisation

Président Jacques COURTADON
Membres Jean APPARAILLY - François CHASSAGNOL - J.-François CHAZOT - Didier DAUTHEREAU
Etienne GARDETTE - Robert LAVEST - Catherine PASTOREK - Serge PEGOLOTTI
Secrétariat du Rallye 8 bis Cours Sablon 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 92 87 19 (HB) - 06 07 85 22 73 - 06 07 60 57 83 - Fax 04 73 90 82 09
E-mail : domeforez@wanadoo.fr - Site : www.asadomeforez.com

Permanence du Rallye Salle des Fêtes de ST REMY SUR DUROLLE
Mercredi 12 Mai 2010 de 18H00 à 21H30
Jeudi 13 Mai 2010 de 06H30 à 19H30

1.1 - Officiels

- ◆ Collège des Commissaires Sportifs

Président	Jean Paul BEGON	Lic. 17792
Membres	Josette MARTIN	Lic. 75
	Etienne GARDETTE	Lic. 8272
- ◆ Directeur de Course Daniel BERTHON Lic. 1621
- ◆ Directeur de Course Adjoint Michèle MARTIN Lic. 1123
Thierry DUPECHER Lic. 3564
- ◆ Médecin Chef Dr J. COURTADON Lic. 16970
- ◆ Commissaires Techniques

Responsable	Serge PEGOLOTTI	Lic. 6047
Membres	André BOIVIN	Lic. 3572
	Frédéric GIDAS	Lic. 6026
- ◆ Chargés des Relations avec les Concurrents Bernard AUDIGIER Lic. 16977
François CHASSAGNOL Lic. 15142
- ◆ Directeurs de Course délégués aux épreuves spéciales Marc MOULIN Lic. 19079
Didier DAUTHEREAU Lic. 7738
- ◆ Chargés des vérifications administratives Christelle CHAZOT Lic. 54717
J. François CHAZOT Lic. 36790
- ◆ Chargé des Relations avec la Presse Jean Pierre BOILON Lic. 20381
- ◆ Secrétariat et Classements Catherine PASTOREK Lic. 15145
- ◆ Responsable des Commissaires Jean APPARAILLY Lic. 18967
- ◆ Chargé de la mise en place des moyens Jean Paul TORRENT Lic. 15144
- ◆ Responsable des temps Richard LOPEZ Lic. 2568

1.2 - Eligibilité

Le 42^{ème} Rallye Régional de la COUTELLERIE et du TIRE-BOUCHON compte pour :

- la Coupe de France des Rallyes avec le coefficient 2.
- le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'Auvergne
- le Challenge de l'ASA Dôme Forez

1.3 - Vérifications

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception et les convocations pour les vérifications seront disponibles sur : www.asadomeforez.com. Les vérifications administratives et techniques auront lieu à la salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle le mercredi 12 Mai 2010 de 18H00 à 21H30 et le jeudi 13 Mai 2010 de 06H30 à 07H45.

Le Parc de Départ sera mis en place à partir de 18H15 le Mercredi 12 Mai et sera **gardé la nuit**.

Les concurrents vérifiés pourront rentrer immédiatement en Parc Fermé de Départ et en tout état de cause avant 08H00, le jeudi 13 Mai 2010.

Les vérifications finales seront effectuées au Garage des Bruyères, Station Total à St Rémy (Taux horaire de la main d'œuvre : 45 euros. T.T.C. de l'heure)

ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Chers concurrents,
Pour régulariser les passeports techniques,
les Commissaires Techniques seront à votre disposition
le mercredi 12 mai de 16H00 à 18H00

ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

3 1 - Demande d'engagement - Inscriptions

3 1 5 - Toute personne qui désire participer au 42^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire Bouchon doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 3 Mai 2010 à 24h00

3 1 10 - Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum.

3.1.11 1 - Les droits d'engagement sont fixés :

- a) avec la publicité facultative des Organisateurs **260 euros**
- b) sans la publicité facultative des Organisateurs **520 euros**

Il sera consenti une remise de 20 € aux équipages 100 % ASA Dôme-Forez qui acceptent cette publicité.

3.1 12 - La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3 3 - Ordre des départs

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS

4 1 - Voitures autorisées : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

(Voir répartition des Groupes et Classes pages 11, 12 et 13 du règlement standard des Rallyes)

4 3 1.1- Assistance : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Un parc d'assistance est prévu autour du Plan d'Eau de St Rémy sur Durolle sur les voies situées après le parc de regroupement. Le changement de pneumatiques sera autorisé sur la voie située entre la sortie du Parc Départ et la digue. Des plaques d'assistance seront disponibles contre paiement de la somme de 5 €

4 3 2.3- Parc Assistance. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

La pénalité pour défaut d'extincteur et/ou de bâche dans les parcs est de 200 €. Le montant de la pénalité est conservé par l'organisateur.

4 3 2.3- Limitation de changement de pièces. Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4 6 - Plaques d'immatriculation. Conforme au règlement standard F.F.S.A

ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité collective obligatoire sera AD COSAC sur les panneaux de portières. Les autres publicités seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6 - SITE ET INFRASTRUCTURE

6.1 - Description

Le 42^{ème} Rallye de la Coutellerie et du Tire-Bouchon représente un parcours de 122,700 km. Il est divisé en 3 sections (1 étape). Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37,800 km.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1 - 3 et 5 Planche Ferrand - La Trappe 8,000 km 3 fois
- ES 2 et 4 Touzet - Les Pins 6,900 km 2 fois

L'itinéraire horaire figure dans l'Annexe ITINERAIRE.

6 2 - Reconnaitances : Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6 2 6 - Les reconnaissances auront lieu exclusivement le dimanche 9 mai et le mercredi 12 mai 2010 de 08H00 à 20H00 ; les passages sont limités à 3 maximum. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 - DEROULEMENT DU RALLYE

7 2 - Dispositions générales relatives aux contrôles

7 2 11 - Les signes distinctifs des Commissaires sont : Chefs de poste et Commissaires : Badge

ARTICLE 8 - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 - CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10 - PRIX ET COUPES

* PRIX ESPECES GENERAL

1 ^{er}	340 €
2 ^{ème}	260 €
3 ^{ème}	170 €
4 ^{ème}	100 €
1 ^{ère} Dame	120 € si + de 3

* PRIX EN ESPECES A LA CLASSE (20 classes)

	1 ou 2	de 3 à 4	de 5 à 8	de 9 à 12	13 ou plus
1 ^{er}	130 €	260 €	260 €	260 €	260 €
2 ^{ème}			110 €	130 €	140 €
3 ^{ème}				80 €	90 €
4 ^{ème}					60 €

* PRIX AUX GROUPES (5 groupes) :

- au 1^{er} de chaque groupe 140 € si plus de 4 partants - si non un lot d'orfèvrerie
- au 2^{ème} de chaque groupe70 € si plus de 10 partants - si non un lot d'orfèvrerie

* COUPES (liste non limitative) :

- aux 4 premiers du classement général
- au premier de chaque classe
- au premier équipage féminin
- à deux Commissaires

La remise des prix se déroulera le jeudi 13 Mai 2010 à 20H00 à la Salle des Fêtes du plan d'eau de St Rémy sur Durolle.



Prochains Rendez-vous :

20 Juin Course de Côte de COURPIERE
29 Août Course de Côte de DURTOL ORCINES
22/24 Octobre Rallye National MONTS DOME (moderne & VHC)